

Audit d'accessibilité simplifié - cnfp.public.lu

Date: 21 juin 2023

Appréciation générale

Niveau d'accessibilité global pour les critères testés : bon.

(Échelle: très faible, faible, moyen, bon, très bon)

Avertissement

Il s'agit là d'un audit simplifié et non un audit de conformité (ou audit "complet"). Il a vocation à détecter une série de problèmes d'accessibilité mais n'est pas exhaustif. Le fait qu'aucun problème ne soit remonté pour un critère d'accessibilité donné ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème d'accessibilité pour ce critère. De même, lorsque nous rapportons une occurrence d'un problème, ce problème peut avoir d'autres occurrences. Il est nécessaire de vérifier de manière exhaustive l'accessibilité de ce site conformément au référentiel RGAA.

Échantillon de pages et référentiel

Voici les pages qui ont été évaluées lors de cet audit :

- Page 1 : <u>Conseil national des finances publiques Luxembourg</u>
- Page 2: <u>Contact Conseil national des finances publiques Luxembourg</u>
- Page 3: Publications externes Page 1 Conseil national des finances publiques Luxembourg

Méthode d'évaluation : Méthode de contrôle simplifiée de l'accessibilité pour le Luxembourg – v1.2

Référentiel: RGAA v4.1.2

Déclaration sur l'accessibilité

La déclaration sur l'accessibilité est présente et complète.

Documents bureautiques en téléchargement

L'accessibilité d'un échantillon de 207 fichiers bureautiques en téléchargement sur le site considéré a été analysée. Le niveau d'accessibilité global présenté dans la section "Appréciation générale", doit être nuancé au vu des points suivants :

- Un nombre important de contenus dérogés impacte la pertinence des résultats de l'audit (la liste des dérogations prévues par la loi est disponible sur <u>la page "obligations" du site accessibilite.public.lu</u>). Le site contient un grand nombre de contenus dérogés. En effet, un nombre important de fichiers PDF a été publié avant le 23 septembre 2018 (soit 104 fichiers). Bien que ces fichiers soient exemptés d'obligation de mise en accessibilité par la loi du 28 mai 2019, il est recommandé de les rendre accessibles, sans quoi une part importante du contenu mis à disposition sur ce site ne pourra être consulté par les personnes en situation de handicap.
- Une quantité importante de documents bureautiques en téléchargement a été détectée, ce qui peut avoir un impact négatif sur l'accessibilité globale de ce site. Sur l'échantillon de fichiers analysé, 100 % sont des documents PDF. Le format PDF est en général moins accessible que les pages Web et que les documents Office (.docx, .pptx, etc.). L'accessibilité des formulaires est particulièrement importante dans la mesure où ils sont en général nécessaires à la réalisation de procédures administratives.

Pour information, le SIP met à disposition le <u>référentiel d'évaluation de l'accessibilité des documents au format PDF (RAPDF)</u>. Pour chaque document PDF en téléchargement, il est possible de le rendre accessible en respectant les critères de ce référentiel, ou de proposer une alternative accessible, sous la forme d'une page Web ou d'un document Office (.docx, .pptx, etc.) proposant les mêmes informations.

Annexe technique

Thématique "couleurs"

Recommandations générales

Ne pas donner l'<u>information</u> uniquement par la couleur et utiliser des <u>contrastes</u> de couleurs suffisamment élevés pour les textes, les <u>composants d'interface</u> ou les éléments porteurs d'informations.

Cas rencontré : informations données uniquement par la couleur

Ce type d'information est un problème pour les personnes déficientes visuelles, aveugles ou par exemple les personnes qui ne voient pas certaines couleurs ou ne perçoivent simplement pas les couleurs. Pour chaque information véhiculée par la couleur, il est nécessaire de mettre en place une alternative, comme par exemple un changement de style (graisse du texte, taille du texte, soulignement, etc.)

Exemples de problèmes détectés sur la page 1

Dans le menu de navigation principal, l'information de l'élément actif est donnée uniquement par la couleur. Il est nécessaire de donner cette information par d'autres moyens, notamment via une modification du style (taille du texte, graisse, soulignement, bordure, ...) ainsi que via l'attribut aria-current="page" (ce dernier critère est déjà en place). Ceci permettra aux personnes aveugles et malvoyantes de se repérer dans le menu de navigation.



Thématique "liens"

Recommandations générales

Utiliser des intitulés de liens explicites, grâce à des informations de contexte notamment.

Cas rencontré : pertinence des intitulés

Chacun doit pouvoir comprendre aisément la fonction et la destination de chaque lien. Les problèmes rencontrés ici le sont pour les aveugles, les malvoyants, les handicapés moteurs qui naviguent à la voix et les handicapés cognitifs.

Exemples de problèmes détectés sur la page 3

Chaque publication dispose de deux liens : l'un sous la forme d'un lien image, l'autre sous la forme d'un lien texte. Normalement, dans le cas d'un lien image, l'alternative textuelle doit inclure le texte visible sur l'image, ce qui n'est pas toujours le cas (ex : vu sur l'image : de Stabilitéitsprogramm 2023, présent dans l'attribut alt : Programme de stabilité et de croissance 2023). Il peut être préférable de n'avoir qu'un seul lien, englobant l'ensemble du bloc (image, titre) et une alternative vide sur l'image.

Cas rencontré : présence d'intitulés

Un lien doit toujours avoir un intitulé. Celui-ci permet aux utilisateurs de comprendre la destination du lien. La présence d'intitulés sur tous les liens est particulièrement importante pour les aveugles et malvoyants. Si un lien n'a pas d'intitulé, les lecteurs d'écran vont lire simplement « lien » sans annoncer sa destination.

- Pour un lien qui ne contient qu'une image, l'intitulé du lien est l'alternative de l'image. Pour une image matricielle, son attribut alt doit contenir l'intitulé du lien (ex :). Pour une image vectorielle SVG, celle-ci doit avoir l'attribut role="img" et l'intitulé du lien pourra être fourni via les attributs aria-label ou aria-labelledby (ex : <svg role="img" aria-label="facebook">...</svg>).
- Lorsqu'un lien contient du texte et des images, l'intitulé du lien correspond à la concaténation des intitulés de ces différents éléments contenus dans le lien (ex : pour Facebook l'intitulé du lien est « logo facebook facebook ». Dans cet exemple, cet intitulé n'est pas pertinent et l'alternative de l'image doit être vide.)

Exemples de problèmes détectés sur la page 2

Le lien image Twitter n'a pas d'intitulé accessible. Cet intitulé doit désigner la destination du lien et non décrire l'information contenue dans l'image.



Thématique "présentation de l'information"

Recommandations générales

Utiliser des <u>feuilles de styles</u> pour <u>présenter de l'information</u>. S'assurer que l'information reste <u>compréhensible</u> lorsque les feuilles de styles sont désactivées. Vérifier l'effet de l'agrandissement à 200 % de la <u>taille des caractères</u> et de la redéfinition des propriétés d'espacement sur la lisibilité. S'assurer que les liens sont correctement identifiables, que la <u>prise de focus</u> est signalée et que l'utilisateur a le contrôle des contenus additionnels qui deviennent visibles au survol ou au focus. S'assurer que les <u>contenus cachés</u> sont ignorés par les technologies d'assistance et que l'information n'est pas donnée uniquement par la <u>forme</u>, <u>taille</u> ou position d'un élément.

Cas rencontré : visibilité du focus

Les handicapés moteurs qui naviguent au clavier utilisent l'<u>indicateur de focus</u> fourni par le site sur les éléments interactifs pour savoir où ils se situent dans la page. L'indicateur de focus se déplace via les touches <u>tab</u> et <u>shift-tab</u>. L'indicateur de focus par défaut peut être désactivé via CSS, dans ce cas il est nécessaire de changer le style de l'élément interactif pour rendre l'indicateur de focus visible (sa couleur devra avoir un contraste minimum de 3:1 avec l'arrière-plan contigu).

Exemples de problèmes détectés sur la page 1

La loupe n'a pas de focus visible.

Cas rencontré : contenus additionnels au survol et au focus

Les utilisateurs doivent pouvoir garder le contrôle des contenus additionnels qui apparaissent au survol et au focus (ex : infobulles, menus déroulants). Tout élément qui apparait au survol doit aussi pouvoir apparaître au clavier, lorsque l'élément prend le focus. Pour les malvoyants qui utilisent une loupe d'écran, ces contenus apparaissant au survol peuvent perturber la consultation du site. Ils doivent pouvoir être masqués simplement. Si le contenu apparaît hors de la zone affichée par la loupe, il doit pouvoir être survolé à la souris.

Exemples de problèmes détectés sur la page 1

Les infobulles "Imprimer" ou "Twitter" ne peuvent être rendues visibles au clavier.

Thématique "navigation"

Recommandations générales

Proposer au moins deux <u>systèmes de navigation</u> différents dans un <u>ensemble de pages</u> (<u>menu de navigation</u>, <u>plan du site</u> ou <u>moteur de recherche</u>). Donner la possibilité d'éviter ou d'atteindre les principaux regroupements de contenus en particulier la zone de contenu principale via un <u>lien d'évitement ou d'accès rapide</u>. S'assurer que l'<u>ordre de tabulation</u> est cohérent et que la page ne comporte pas de piège au clavier. S'assurer que les <u>raccourcis clavier</u> n'utilisant qu'une seule touche sont contrôlables par l'utilisateur.



Cas rencontré : ordre de tabulation

L'<u>ordre de tabulation</u>, c'est-à-dire l'ordre dans lequel le focus se déplace lorsqu'on utilise les touches tab et shift-tab, doit être cohérent. Si l'ordre de tabulation est incohérent, les aveugles, les déficients visuels, les handicapés moteurs et handicapés cognitifs auront de grandes difficultés à naviguer dans la page.

Exemples de problèmes détectés sur la page 1

Dans l'entête, c'est successivement la loupe qui prend le focus, puis le choix de langues en haut, puis les articles du menu à nouveau au même niveau que la loupe. Après avoir activé cette dernière, il faut huit tabulations pour accéder au champ de recherche.

Cas rencontré : contenus additionnels

Un exemple de contenu additionnel apparaissant au survol ou à la prise de focus est une infobulle personnalisée proposant dans son contenu un élément interactif (ex : un lien). Les utilisateurs aveugles et les personnes avec un handicap moteur doivent pouvoir accéder à ces contenus en navigant au clavier.

Exemples de problèmes détectés sur la page 1

En mode mobile, le burger menu ne répond pas complètement au motif de conception ARIA Button, lequel préconise notamment l'activation du composant par la barre d'espace.

Ce rapport est publié par le <u>Service information et presse</u> sous <u>licence CCO</u>.